

Plan de Formation : Thématique : Les grands principes bancaires Part. -1-

Dates : à définir

Horaires : 9h00-12h00 / 13h00-17h00

Lieu d'accueil :

67 D, avenue du Président François Mitterrand

31800 SAINT GAUDENS ou en intra entreprise

Durée de la formation : 35 Heures

Publics visés :

Cette formation s'adresse à tous les salariés des agences générales d'assurances, courtiers, organismes de financements y compris pour les personnels encadrants de tous niveaux hiérarchiques.

Prés requis :

Connaissance de l'environnement informatique sous Windows

Objectifs de la formation :

Connaitre l'offre bancaire et sa réglementation
Intégrer la démarche de souscription et les outils associés.

Objectifs pédagogiques :

Découvrir la réglementation et les produits bancaires.
Connaitre les éléments de contrôles et d'approches clients.
Comprendre le service bancaire client.
Découverte de la complémentarité des produits périphériques
Maîtriser les outils de saisies

Programme :

Module 1 : Les différentes offres bancaires

- Connaitre les fichiers banques de France
- Les différents comptes bancaires
- Les différents moyens de paiements
- Connaitre la fiscalité liée aux comptes

Module 2 : Les crédits

- Connaitre les règles d'éligibilités
- Les différentes caractéristiques des prêts
- La conformité des dossiers

Module 3 : Les Législations bancaires

- Code monétaire et financier
- Le mandat IOB : Droits et devoirs
- La Déontologie professionnelle : Le secret bancaire
- Devoir de conseil
- La lutte contre le blanchiment de capitaux
- Le dispositif de déclaration de soupçon

Type de formation :

Présentiel

Méthodes pédagogiques :

Expositives / démonstratives / Exercices Pratiques

Moyens pédagogiques :

Tableau blanc, paperboard, vidéo projecteur, brochures, conditions générales, codes des assurances et des marchés financiers.

Plan de Formation : Thématique : Les grands principes bancaires Part. -1-

Ressources pédagogiques :

Un document ressource sera remis à la fin de la formation. La stratégie pédagogique est une alternance d'apports théoriques et d'études de cas concrets sur le site.

Évaluation des acquis :

L'ensemble des compétences est validé intuitu personae. La mise en œuvre de leurs savoirs dans le cadre du contexte de leur entreprise leur permet de disposer d'une vision concrète des méthodologies acquises. La participation des stagiaires à l'évaluation des risques d'une ou plusieurs situations de travail, à l'aide des outils proposés par le consultant formateur, et l'élaboration d'un plan d'actions et d'organisation interne de maîtrise des risques valident l'action de formation.

Une validation des acquis pédagogiques post-formation est assurée par le formateur afin de s'assurer de l'appropriation des savoirs et compétences. Cette validation sera effectuée postérieurement à l'action de face à face pédagogique.

Attestations :

Une attestation de suivi du stage ainsi qu'une attestation d'acquis sont remises en fin de stage.

Nombres de stagiaires :

10 au maximum